

Rapport Annuel D'activité 2018

Pays des Achards



Communauté de Communes du Pays des Achards

ZA Sud-Est - 2, rue Michel Breton

CS 90116

85150 Les Achards

02.51.05.94.49

www.cc-paysdesachards.fr



Sommaire

Edito du Président	p 3
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE.....	p 4
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	
- Le conseil communautaire	p 5
- Les commissions de travail.....	p 6
- Le projet communautaire	p 7
- Organigramme des services	p 8
DIRECTION GÉNÉRALE	
- Secrétariat général	p 9
- Communication	p 9
- Systèmes d'information	p 10
PÔLE RESSOURCES	
- Finances	p 11
- Ressources humaines	p 13
- Marchés publics	p 14
PÔLE DÉVELOPPEMENT	
- Développement Economique	p 15
- Cadre de Vie - SIG	p 15
- Animations culturelles.....	p 16
- Office de Tourisme	p 17
- Réseau des Bibliothèques des Achards.....	p 20
PÔLE ENFANCE JEUNESSE	
- Transports scolaires	p 21
- Scolaire/Accueils periscolaires et loisirs/Restauration scolaire	p 21
- Relais Assistants Maternels	p 24
PÔLE URBANISME	p 27
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	
Environnement	
- Assainissement Non Collectif	p 28
- Assainissement Collectif	p 29
- Collecte et traitement des déchets.....	p 31
Infrastructures	
- Patrimoine bâti.....	p 34
- Voirie.....	p 34
CENTRE AQUATIQUE.....	p 35

EDITO DU PRÉSIDENT



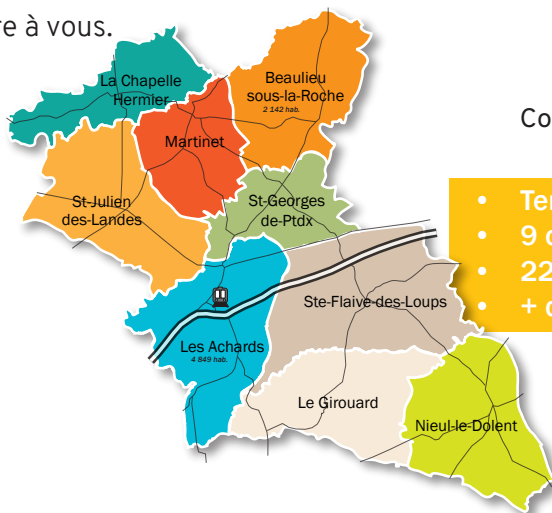
2018 aura été une année de concrétisation et de consolidation de nos nombreuses actions au service d'un territoire toujours plus dynamique. En matière d'enfance jeunesse, nous avons lancé plusieurs chantiers comme la rénovation de l'école publique de la Chapelle-Hermier, le retour de la semaine de 4 jours scolaires ou la lutte contre le gaspillage alimentaire...

L'inauguration de la Gendarmerie des Achards marque l'aboutissement d'un beau projet, destiné à apporter un équipement fonctionnel et adapté aux besoins

de notre brigade territoriale autonome. A cette occasion, Madame la Ministre Jacqueline GOURAULT a souligné la vitalité de notre communauté de communes. 2018 a également vu la poursuite de l'élaboration du PLUiH et le lancement du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cette démarche, initiée volontairement par notre communauté de communes en lien avec la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral illustre notre volonté d'agir concrètement pour le climat. Parmi les actions de 2018, notons également l'extension du siège de notre communauté de communes. Nos nouveaux bureaux témoignent du renforcement de notre présence chaque jour aux côtés de nos habitants.

En outre, la mise en place d'une nouvelle charte graphique permet d'harmoniser notre communication avec un visuel actuel, de qualité, et clairement identifiable. Enfance-jeunesse, culture, tourisme, développement économique, environnement (avec entre autres l'ouverture de la nouvelle déchèterie de Sainte-Flaive-des-Loups), sont autant de domaines de compétences dont vous découvrirez au fil de ces pages les nombreuses actions menées au service de nos habitants, au service de notre territoire.

Bonne lecture à vous.



Patrice PAGEAUD

Président de la
Communauté de Communes
du Pays des Achards

- Territoire rétro-littoral
- 9 communes
- 226 km²
- + de 18 000 habitants

PRÉSENTATION

La Communauté de Communes du Pays des Achards est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), qui assure des missions de service public. Les missions de la Communauté de Communes du Pays des Achards sont définies dans ses statuts, et découlent des compétences transférées par les communes.

Historique

Créée en **1993**, à l'initiative du maire de La Mothe-Achard Michel Breton, elle regroupe alors 10 communes et compte :

- 2 compétences obligatoires : aménagement de l'espace et développement économique.
- 1 compétence optionnelle : environnement.

- **1998**, le 1er siège voit le jour dans la zone d'activité Sud des Achards.

- **2010**, la commune de Beaulieu sous la Roche est intégrée.

- **2011**, construction du nouveau siège et des ateliers, ZA Sud-Est des Achards.

- **2013**, la communauté de communes compte :

- 6 compétences optionnelles : environnement, logement et cadre de vie, voirie, équipements culturels et sportifs, action sociale et assainissement.
- 5 compétences facultatives : protection incendie, protection civile et sécurité routière, équipements d'intérêt communautaire, développement culturel, accueil des grands passages de gens du voyage et communication électronique.

- **2014**, d'autres compétences s'ajoutent :

- au titre des compétences obligatoires : au sein des actions de développement économique : le développement, la promotion et l'animation du territoire (création et gestion de l'office de tourisme)
- au titre des compétences optionnelles : construction et gestion du centre aquatique intercommunal.

- **2015** : création d'un service commun d'instruction du droit des sols.

- **2016** : approbation des nouveaux statuts avec le transfert de nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2017 de l'Enfance jeunesse et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

- **2017** :

- départ de la commune de Saint-Mathurin
- commune nouvelle Les Achards, issue de la fusion de La Mothe-Achard et de La Chapelle-Achard.

- **2018**, extension du siège.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

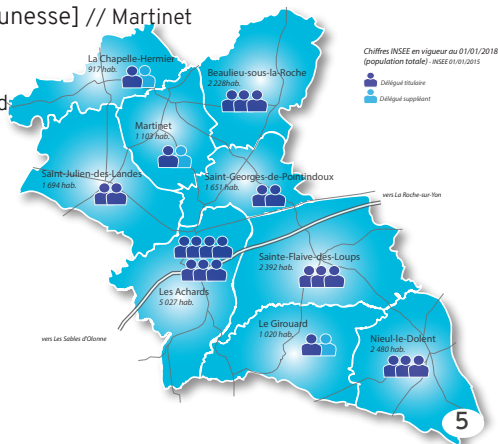
La communauté de communes est administrée par un **conseil**, organe délibérant, composé d'élus membres des conseils municipaux. Le conseil élit un **Président**, des **vice-présidents** et un **bureau**. La répartition des élus de chaque commune au sein du conseil est fonction du nombre d'habitants par commune.

Elections 2014 : le 16 avril 2014, le nouveau conseil s'est réuni pour la première fois et a procédé à l'élection de son Président : **Patrice PAGEAUD**, maire de Sainte-Flaive-des-Loups. Ce conseil est en place pour un mandat de 6 ans, de 2014 à 2020, compte **26 membres**, 23 titulaires et 3 suppléants.



Membres du bureau (2018)

- Patrice PAGEAUD, Président // Ste-Flaive-des-L.
- Daniel GRACINEAU, Vice-Président [Développement économique et aménagement du Territoire] // Les Achards
- Joël BRET, Vice -Président [Conseil d'Exploitation de l'Office de tourisme, Services aux personnes] // St-Julien-des-L.
- Dominique DURAND, Vice-Président [Administration générale] // Nieul-le-Dolent
- Jean-François PEROCHEAU, Vice-Président [Environnement] // St-G.-de-Pointdx
- Jean-Luc BRIANCEAU, Vice-Président [Infrastructures] // commune déléguée La Chapelle-Achard
- Alain PERROCHEAU, Vice-Président [Enfance-Jeunesse] // Martinet
- Sébatien PAJOT // La Chapelle-Hermier
- Claude GROUSSIN // Beaulieu-sous-la-Roche
- Michel VALLA // commune déléguée La Mothe-Achard
- Auguste GRIT // Le Girouard



LES COMMISSIONS DE TRAVAIL (mise à jour 2018)

Les commissions, placées sous la responsabilité d'un vice-président, regroupent 1 conseiller par commune et ont été ouvertes aux conseillers municipaux non communautaires.

Commission Economie et Aménagement du Territoire

(Zones d'activités, activités économiques et emploi, SCOT, habitat et urbanisme)

D. Gracineau, G. Mallard, J-L. Brianceau, S. Pajot, A. Grit, D. Hillairet, E. Ferre, J-F. Perocheau, C. Guerineau, S. Hocquard.

Commission Administration Générale

(Finances, fiscalité, technologies de l'information et de la communication, mutualisations)

D. Durand, G. Mallard, D. Choisy, S. Pajot, O. Haquette, F. Masson, M. Valla, J-F. Perocheau, J. Bret, P. Pageaud.

Commission Environnement

(Gestion des ordures ménagères, assainissement, gestion différenciée, entretien et restauration des cours d'eau, lutte contre les ennemis des cultures et plantes envahissantes)

J-F. Perocheau, J. Dieu, G. Rapiteau, D. Moizeau, J. Chauvin, C. Brianceau, E. Ferre, A. De Parseval, J. Bret, S. Hocquard, C. Groussin.

Commission Infrastructures

(Voirie, sentiers, signalisation et bâtiments)

J-L. Brianceau, C. Groussin, G. Rapiteau, A. Grit, P. Bret, M. Valla, D. Chateigner, J-F. Perocheau, J. Brianceau, J. Perrocheau.

Commission Services aux personnes

(Centre Aquatique, Réseau des bibliothèques)

J. Bret, N. Fraud, O. Degrange, B. Lecocq, I. Parage, C. Guilloteau, C. Pothier, A. De Parseval, C. Guerineau, E. Boutolleau.

Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme

(Animation culturelle, itinéraires de randonnées et geocaching, promotion et identification du territoire)

J. Bret, N. Fraud, D. Choisy, S. Pajot, A. Grit, A. Perrocheau, C. Brianceau, C. Pothier, A. De Parseval, E. Boutolleau, 9 professionnels du tourisme.

Comité de pilotage Enfance-Jeunesse

(Petite-enfance, extrascolaire, périscolaire, scolaire, transports)

A. Perrocheau, maires, N. Fraud, C. Pothier, E. Boutolleau, M-A. Chevillon-Mornet, J. Colard, O. Degrange, K. Dubois, O. Haquette, J. Lambert, E. Mareix.

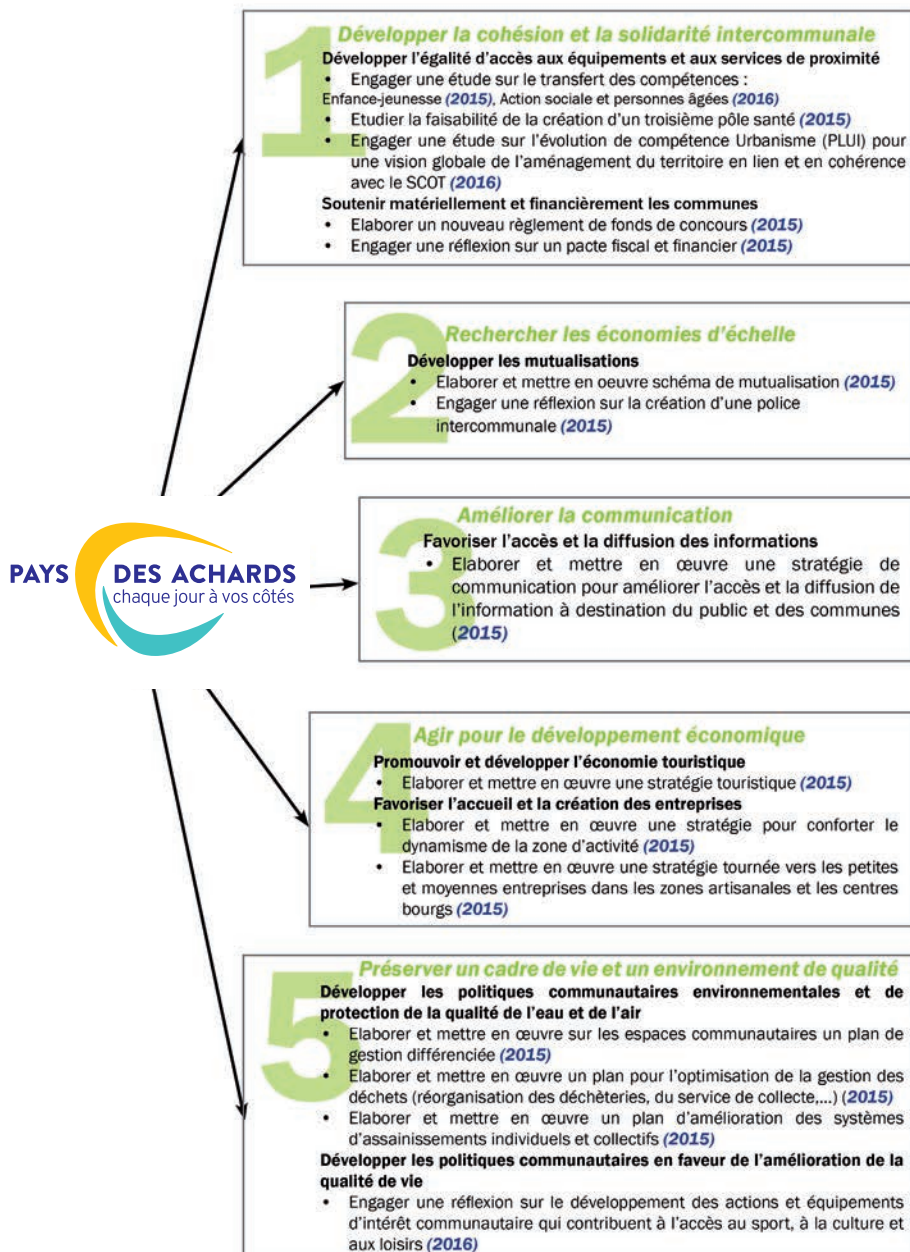
5 commissions émanent du comité de pilotage : Projet éducatif / Accueils Collectifs de Mineurs / Restaurants Scolaires / Affaires Scolaires / RAM.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat

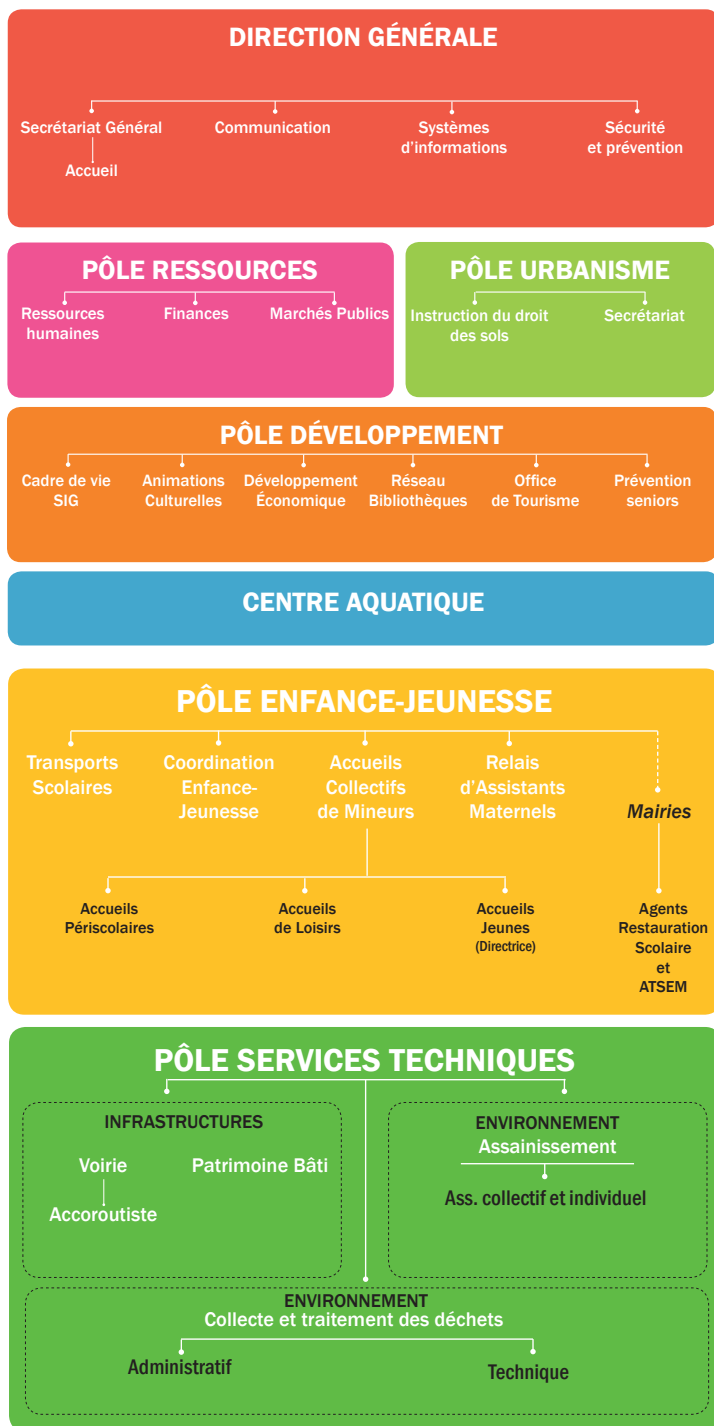
P. Pageaud, C. Groussin, A. Loirat, J-L. Brianceau, S. Pajot, A. Grit, D. Gracineau, A. Perrocheau, P. Bret, D. Durand, D. Chateigner, J-F. Perocheau, H. Suaud, J. Bret, C. Guerineau, J. Perrocheau.

LE PROJET COMMUNAUTAIRE 2014-2020

Chaque conseil municipal du Pays des Achards a été amené à parler de sa vision de l'action communautaire et du rôle attendu de la communauté de communes dans les prochaines années. Ainsi, le Président et le conseil communautaire ont élaboré le **projet communautaire**, organisé en 5 grandes orientations :



ORGANISATION DES SERVICES



DIRECTION GÉNÉRALE

Secretariat général / Communication

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ACCUEIL

Appels téléphoniques / Mise en place d'un serveur vocal interactif, suivi par le service informatique et téléphonie

Grâce à ce nouveau serveur vocal, les appels sont mieux repartis dans les différents services et le temps d'attente est moins long pour les usagers. Ainsi les services de la Communauté de Communes œuvrent pour une meilleure qualité d'accueil et de communication.

- **14 023** appels (11 840 en 2017, standard et numéro vert)
- **8 779** appels sur le standard téléphonique
- **3 489** appels pour le service Collecte et traitement des déchets
- **1 080** appels pour le service Transports Scolaires
- **675** appels vers le service Urbanisme

Courrier

- **4 915** courriers reçus (8 163 en 2017) Envoi dématérialisé des factures
- **14 598** courriers envoyés (14 593 en 2017)
- Dépenses d'affranchissement : **20 560 €** (+8,5% / 2017)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Actes administratifs soumis au contrôle de légalité : **1 052** (+8% / 2017)
soit :
 - **208** délibérations du conseil communautaire
 - **254** décisions du Président
 - **3** arrêtés règlementaires
 - **587** arrêtés du personnel



COMMUNICATION

UN NOUVEAU LOGO ET UNE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE

La communauté de communes s'est dotée d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique en mars 2018. La mise à jour de l'ensemble des documents, signalétique, web se fera progressivement. Le logo principal a été décliné en 8 versions : Office de tourisme, Réseau des bibliothèques, Centre Aquatique, Accueils de loisirs (Arc-en-Ciel, Pays des Loustics, Les Ouistitis), l'accueil jeunes les Achardeux'nés, le RAM.

RÉUNION ANNUELLE 2018

La réunion annuelle s'est déroulée à Saint-Georges-de-Pointindoux. Les élus ont présenté un bilan de l'année et les nouveaux projets à venir, par le biais de la WRAPP, la Web Radio des Accueils de loisirs et en présence de quelques enfants ambassadeurs de la démarche.



Budget total communication 2018
135 000 € (+12,5%/2017)

- **68 500 €** Budget Principal
- **17 500 €** Ordures Ménagères
- **5 800 €** Centre Aquatique
- **43 200 €** Office de Tourisme

SYSTÈMES D'INFORMATION

Sécurisation du système d'information

Mise en place de sécurité pour le blocage de connexions extérieures non souhaitées, d'antispam, filtrage Web (blocage de sites non conformes à la politique de sécurité)

Wifi

Mise en place de plusieurs réseaux Wifi dans les bâtiments communautaires et mairies (sur demande).

Mise en conformité avec le RGPD

Désignation d'un DPO* mutualisé entre la communauté de communes et les mairies ainsi que d'un adjoint dans chaque mairie.

Ecoles

• Sécurité informatique des écoles

- mise en place de Firewall (parefeu) pour protéger le réseau des intrusions
- mise en place d'un filtrage internet (supprimer les accès aux sites web non autorisés, dangereux...). La liste est évolutive en fonction des demandes et des besoins des enseignants
- installation d'un antivirus sur chaque ordinateur

• Plan numérique des écoles

Un plan numérique des écoles a été validé pour 3 ans par les commissions Enfance Jeunesse et Numérique. L'objectif de ce plan est d'harmoniser les moyens éducatifs tant au niveau des méthodes et outils qu'au niveau de la sécurité et du matériel.

Visioconférence

La Communauté de Communes du Pays des Achards a signé une convention avec E-Collectivités afin de bénéficier d'un système de visioconférence pour éviter les déplacements.

Service SIG // Application

La création des adresses est de compétence communale. Avant 2018, la commune définissait ses nouvelles adresses puis transmettait plan et délibération à Géoventée. Cette information était ensuite diffusée aux partenaires de Géoventée : DGFIP, SDIS, IGN, gestionnaires de réseaux divers...

Depuis 2018, une **application web sig**, développée par Géoventée, permet à la commune de créer et localiser le point sur SIG et joindre la délibération et plan d'aménagement éventuel (du lotissement, de la zone d'activités) à la fiche adresse.

Cette donnée est intégrée dans une base de données (Base Adresse Locale 85 - BAL 85) disponible pour les prestataires listés précédemment mais aussi de nouveaux, Tomtom, Orange, .. (via convention).

La base adresses est notamment nécessaire pour le développement de la fibre.

La communauté de communes a été l'une des structures pilotes à l'échelle du département pour l'utilisation de l'outil web SIG.

Les élus et agents communaux et intercommunaux ont été sensibilisés et formés à l'outil.

Villes Internet

Depuis 2012, le Pays des Achards évalue son action au regard des enjeux numériques auprès de l'association Villes Internet.

C'est une façon d'encourager le déploiement d'expérimentations locales pour des usages raisonnables et raisonnés des outils numériques.

Cette année le territoire reçoit la plus haute distinction : le **Label Territoire Internet 5@**.

Aménagement numérique

Vendée numérique et la communauté de communes investissent de façon conséquente pour l'arrivée de la **fibre optique**. Chaque année la communauté de communes investit 200 000 euros pour l'aménagement numérique.

PÔLE RESSOURCES

Finances / RH / Marchés publics

FINANCES

BUDGETS

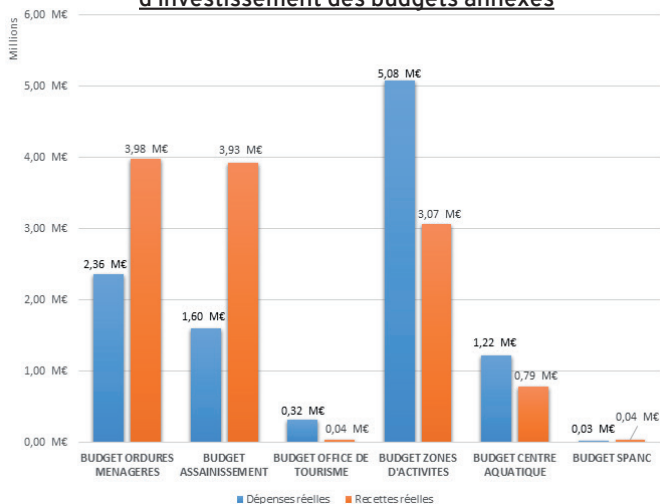
Budget principal 2018

	Dépenses réelles	Recettes réelles
Section de fonctionnement	12 206 775 €	14 730 562 €
Section d'investissement	5 515 700 €	3 586 293 €

- 6 budgets annexes :

- Assainissement,
- SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif),
- Centre Aquatique,
- Zones d'Activités,
- Office de Tourisme,
- Ordures Ménagères.

Dépenses et recettes réelles de fonctionnement et d'investissement des budgets annexes



FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Taux d'imposition intercommunaux 2014-2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	22,70 %	23,15 %	23,39%	23,62 %	23,86%
Taxe d'Habitation (TH)	11,12 %	11,34 %	11,40%	11,51 %	11,51 %
Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)	1 %	1,20 %	1,21%	13,22 %*	13,22%
Taxe sur le Foncier non Bâti (TFNB)	3,41 %	3,45 %	3,47%	3,50 %	3,50%

*Le pacte fiscal et financier est une convention entre les communes et la communauté de communes. Par un jeu de péréquation, de nouvelles marges de manoeuvres financières sont dégagées, sans augmenter la pression fiscale des ménages. Un transfert de points de la commune (-12 points de taxe foncière sur les propriétés bâties) à la communauté de communes (+12 points sur cette même taxe). L'opération est neutre pour l'usager.

SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2018

La communauté de communes apporte son soutien aux associations et aux syndicats mixtes, dont :

Enfance jeunesse

Participations au fonctionnement des Accueils de loisirs gérés par Familles Rurales et des écoles privées.

— 1 022 650 €

Sécurité

- Prise en charge financière des contingents communaux de protection incendie, adhésion aux structures mises en œuvre pour le fonctionnement des centres de secours — 170 228 €
- Associations locales œuvrant pour la protection civile — 2 500 €

Associations (principales subventions)

- ADMR du territoire — 27 996 €
- Association restaurant inter-entreprises — 23 000 €
- Potager extraordinaire — 20 000 €
- Mission Locale du Pays Yonnais (emploi) — 18 870 €
- INOV (entreprises) — 16 487 €

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Entretien et restauration des cours d'eau, adhésion aux syndicats mixtes pour la gestion des SAGE — 51 439 €
- Fédération départementale et groupement de lutte contre les ennemis des cultures et les plantes envahissantes — 66 141 €
- Syndicat mixte Vendée Coeur Océan — 51 747 €
- Fourrière pour les chiens errants — 4 650 €

En 2018, la Communauté de Communes a versé près de 1 303 000 € de subventions.

FONDS DE CONCOURS ACCORDÉS AUX COMMUNES MEMBRES (2017/2019)

La Communauté de Communes entend soutenir l'action des communes en intervenant dans le financement de projets ne relevant pas de sa compétence. Une enveloppe individuelle des fonds de concours par commune a été voté sur 3 ans, soit un total de 1 350 000 €.

En 2018, la CCPA a accordé 5 fonds de concours à hauteur de 227 500 €.

La Chapelle-Hermier

- Construction du bloc vestiaires sportifs — 73 600 €
- Aménagement d'un City stade — 14 573 €
- Aménagement d'un éclairage public — 20 646 €

Martinet

- Réhabilitation des bâtiments du camping des Ouches — 20 000 €

Saint-Georges-de-Pointindoux

- Travaux de sécurisation et d'aménagement de voirie — 98 680 €



Effectifs de la Communauté de Communes du Pays des Acharde au 31/12/2018

- **114** agents (116 en 2017), dont 51 agents enfance - jeunesse
- Répartition par catégories, toutes filières confondues :

catégorie A
7 agents

catégorie B
25 agents

catégorie C
82 agents

- 80 femmes (70%) / 34 hommes (30 %)
- 3 accidents de travail (140 jours)
- 169 arrêts de travail pour maladie (13j. / arrêt en moyenne)
- 1 arrêt pour congé maternité
- 2 arrêts pour congé paternité

Recrutements 2018

- 1 Directrice service Informatique
- 1 Assistante Ressources Humaines
- 1 Assistante services Communication / Affaires générales
- 1 Agent service OM
- 1 Maître nageur-sauveteur
- 1 Agent services Finances
- 1 Conseillère Office de Tourisme
- 1 Directeur des Services Techniques
- 1 Secrétaire des Services Techniques
- 1 Responsable Voirie
- 1 Assistant de prévention



Départs 2018

- 5 Mutations (SPANC, OT, DSI, DST, responsable voirie)
- 1 Départ en retraite (enfance-jeunesse)

Activité du service

- 178 bulletins de paie / mois en moyenne. (agents et élus)
- Montant de la masse salariale : 4 486 000 €
- 300 jours de formation planifiés en 2018, soit 2j/agent en moyenne.
- 42 stagiaires accueillis.
- 518 candidatures reçues en 2018

ACTIVITÉ 2018

Le service « commande publique » accompagne les services dans la définition de leurs besoins et pilote les procédures de marchés publics, dans le respect des 3 principes fondamentaux :

- Liberté d'accès à la commande publique,
- Egalité de traitement des candidats,
- Transparence des procédures.

L'activité du service commande publique est similaire à celle de 2017, avec un nombre de consultations lancées identique :

- **35 marchés** mis en ligne en 2018 dans le cadre du service commun (36 en 2017)
 - 18 marchés pour la CC Pays des Achards
 - 17 marchés pour les 9 collectivités adhérentes
 - Mise en place de **3 groupements de commande** :
 - Prestation de balayage des voiries (8 collectivités adhérentes)
 - Prestation d'entretien des hydrants (8 collectivités adhérentes)
 - Fourniture de carburants (4 collectivités adhérentes)
 - Contrôle et gestion de l'ensemble des contrats et conventions
- Environ **80 nouveaux contrats sont notifiés par an**, pour des prestations de service, de maintenance, de fourniture ou de travaux dans l'ensemble des domaines de compétence gérés par la Communauté de Communes.

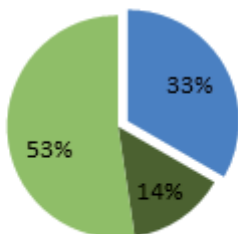
Emprise sur le secteur économique local

La commande publique constitue un levier économique non négligeable pour les entreprises locales qui obtiennent des marchés publics.

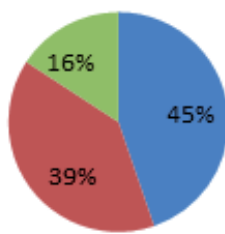
Le graphique ci-dessous montre que 67% des marchés 2018 reviennent à des entreprises Vendéennes, dont 14% au Pays des Achards. Ce pourcentage peut varier suivant les années et il s'avère plus important les années où le nombre de marchés de travaux est à la hausse. En effet, pour ce type de marchés ce sont essentiellement des entreprises locales qui candidatent, alors qu'en matière de fourniture et services ainsi qu'en prestations intellectuelles le territoire d'ancrage des entreprises est plus large.

Localisation des entreprises

■ Hors Vendée ■ Pays des Achards ■ Vendée



Répartition par nature de prestation



■ Procédure Fournitures et services
■ Procédure Travaux
■ Procédure Prestation intellectuelle

PÔLE DÉVELOPPEMENT

Développement économique / Cadre de vie-SIG/

Animations culturelles / Office de Tourisme /

Réseau des Bibliothèques

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté de Communes oeuvre à l'accompagnement des entreprises, notamment afin de leur donner les moyens de réussir et maintenir l'emploi.

ZONES D'ACTIVITÉS

ZA Chatenay, Beaulieu-sous-la-Roche

Acquisition des bâtiments de la **société CRL** ZA du Chatenay à Beaulieu sous la Roche (5 700 m²) pour une mise en location à la **société CISTEBOIS (crédit-bail)**.

Cistebois est une entreprise de construction de résidences de loisirs en bois. Maintien de l'activité de 32 salariés.

Coût du rachat des bâtiments : **1 815 000 €**



ZA du Plessis

Viabilisation de la ZA commerciale du Plessis aux Achards sur une superficie de 14 000 m².

Commercialisation

Commercialisation de 7,6 ha de terrain sur l'ensemble des zones d'activités des Achards, installation de 3 nouvelles sociétés sur le territoire, agrandissement de 5 entreprises déjà présentes sur le Pays des Achards.



INOV : INITIATIVE NORD-OUEST VENDÉE

Poursuite du soutien financier pour la création ou la reprise d'entreprises par le biais d'INOV. **9** dossiers financés en 2018. Participation de la Communauté de Communes **61 200 €**.



CADRE DE VIE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 000 arbres au Pays des Achards

Plantations de 629 arbres par Beaulieu-sous-la-Roche, La Chapelle-Hermier et Saint-Julien-des-Landes, ainsi que pour la Communauté de Communes, (ateliers, ZA Sud-Est tranche 3 et ZC du Plessis).

PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

Les lieux de visite du jury intercommunal sont proposés par les communes au préalable (palmarès communal).

Lauréats 2018 :

jardin d'accueil : camping de la Bretonnière, Saint-Julien-des-Landes.

jardin secret : particulier à Sainte-Flaive-des-Loups.

ANIMATIONS CULTURELLES

SAISON CULTURELLE

Les Hivernales, programmation en salle

15^{ème} et 16^{ème} éditions (spectacles 2018)

- Spectacle de danse « Les Andalousies »
- Spectacle musical « Eclisse Totale »
- Théâtre d'improvisation « New »
- Concert André Manoukian et Elodie Frégé
- Théâtre « l'Iliade » (en partenariat avec le Conseil Départemental de la Vendée)

- **1 347 spectateurs**
- **Budget : 53 200 €**

12^{ème} édition du festival gratuit « LES JAUNAY'STIVALES »

Partenaires 2018 : La Chapelle-Hermier, Beaulieu sous la Roche, Saint Julien des Landes, Sainte Flaive des Loups et Les Achards.

- Initiation zumba, concert chanson française, Les Ptits Yeux et feu d'artifice
- Concert-spectacle « Romualda Pirate », Les Zicos et spectacle de magie et grande illusion, Les Chrissylys et feu d'artifice
- Concert festif, Fat Bastard Gang Band et feu d'artifice
- Concert jazz manouche, Zama ; concert de musique balkanique revisitée, Hop Hop Hop Crew et feu d'artifice

- **4 soirées (une annulée à cause de la météo)**
- **6 associations partenaires**
- **6 800 spectateurs**
- **Budget : 45 100 €**

SORTIES NATURE

1^{er} édition des « ESCAPADES PRINTANIERES », aux vacances d'avril

Balades familiales et découvertes nature payantes.

4 animations : Initiation au Géocaching, jeu de piste, atelier découverte des dinosaures, balade commentée.

- **124 participants payants**
- **Budget : 2 000 €**

5^{ème} édition des « JAUNAY'SCAPADES », balades et activités nature en famille, les mercredis au lac du Jaunay.

17 animations (une animation annulée faute de réservations) : 8 initiations pêche, 3 ateliers créatifs, une balade contée, 3 balades nature, un spectacle dans les arbres, un atelier danse.

- **262 participants payants**
- **Budget : 3 300 €**



AUTRES

Subventions aux associations du territoire

Projet	Association	Lieu	Subvention accordée
Représentations théâtrales	Les Comédiens Chapelais	Les Achards	360 €
Le Mariage des Achards	La Dynamique des Achards	Les Achards	2 000 €
Cap pas Cap	Course à pied Nature Beaulieu-sous-la-Roche	Beaulieu-sous-la-Roche	500 €
Championnat de France cycliste Corpo des chauffeurs Routiers VTT et Route	Société Sportive Nieulaise (club cycliste)	Nieul-le-Dolent	200 €
Ultra Trail de l'Auzance	Trail de l'Auzance	St-Georges-de-Pointindoux	500 €
L'Agriculture Maillot Jaune du terroir : animations dans le cadre du passage du Tour de France sur le territoire	Les jeunes agriculteurs du Pays des Achards et des Sables Agglomération	St-Georges-de-Pointindoux	500 €
TOTAL			4 060 €

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DES ACHARDS

L'Office de Tourisme compte près de **80** partenaires. Il est administré par un conseil d'exploitation, présidé par Joël BRET. Le conseil se compose de **10** élus communautaires et de **9** professionnels du tourisme.

FRÉQUENTATION

- Près de 3 900 visiteurs accueillis (-6,2%),
- plus de 12 000 demandes traitées (toutes confondues) (+11%)
- plus de 42 900 visites (+28%) et 120 600 pages vues (+31%) sur www.achards-tourisme.com



RÉSEAUX SOCIAUX

- + 270 fans sur la page Facebook (soit 1 744 «j'aime»)
- Lancement du 1er jeu concours en novembre 2018 avec un calendrier de l'Avent mettant en avant le Tourisme au Pays des Achards.
- + 42 abonnés au compte Twitter @achardstourisme, soit 632 abonnés



PROMOTION DU TERRITOIRE



- **Salon International du Tourisme de Brest** en février, avec les campings du Lac du Jaunay.

- Organisation d'un **éductour** à destination des hébergeurs du Pays des Achards et des Offices de Tourisme de Vendée le 17 avril 2018 pour découvrir ou redécouvrir le territoire et en être des ambassadeurs (22 participants).

- Réalisation d'un **reportage photos** sur les 9 zones géographiques du Pays des Achards et thématiques associées, afin d'alimenter la photothèque de l'Office de Tourisme et d'enrichir les différents supports de communication numériques et print.

- Création d'un **classeur touristique** « **Le Pays des Achards... de A à Z** » pour les professionnels du tourisme.

COMMUNICATION

- Le Magazine de vos Vacances 2018, **8 000 ex.** (4 000 F / 4 000 GB)
- Carte touristique du Pays des Achards et de la Vallée du Jaunay, **13 000 ex.**
- Guide des animations du Pays des Achards des juin à septembre **6 000 ex.**
- Guide du partenariat, présentation des services de l'OT aux professionnels du tourisme, **200 ex.**



BILLETTERIE

Le service de billetterie a enregistré une **hausse de 17%** en 2018 (soit **55 827.30 €** sur l'année). Cette hausse s'explique par l'engouement pour l'événement « le Mariage des Achards ».

Billetteries proposées à l'Office de Tourisme :

- sites touristiques (Puy du Fou, Ile Yeu, Grand Défi, Potager Extraordinaire, Planète Sauvage) et cartes de pêche,
- location de GPS pour la pratique du Geocaching,
- billets de la saison culturelle « Les Hivernales »
- activités nature, « Les Escapades Printanières » et « Les Jaunay'Scapades »
- ventes de la boutique (Guides rando, livres, cartes postales, tee-shirts)
- autres spectacles organisés par divers partenaires (Pierre Levée, Mariage des Achards...)



RÉSERVATION EN LIGNE

L'Office de Tourisme est bel et bien reconnu pour son service billetterie et de plus en plus d'associations souhaitent lui confier les réservations de leurs spectacles.

461 réservations en ligne en 2018 (1146 billets concernés)



Les réservations en ligne 2018 concernaient principalement Les Hivernales, Les Escapades Printanières, Les Jaunay'Scapades, le Mariage des Achards et le spectacle Orélie Ballon aux Achards. Près de **53% de ces réservations se sont faites en ligne** sur le site internet en 2018.

GEOCACHING

7 parcours :

- 4 au Lac du Jaunay,
- 1 à Beaulieu sous la Roche,
- 1 aux Achards et 1 au Girouard.

111 caches appartiennent à l'Office de Tourisme (Achards tourisme), elles ont été trouvées **4748 fois**. A ceci s'ajoute le public découvrant le géocaching via le livret de l'office de tourisme et qui ne s'inscrit pas forcément sur www.geocaching.com.

On compte 31 points favoris accordés par des géocacheurs : **ce qui signifie que nos caches ont vraiment été appréciées par leur originalité.**

ITINÉRAIRES VTT

Les sports de nature se développant de plus en plus, la CCPA a entrepris de mettre en place des parcours VTT. Dans ce cadre, **deux parcours VTT, de 12 et 25 km** pour découvrir la vallée du Jaunay ont été créés par la CCPA et les communes et balisés par les grisons Cyclistes. Ces parcours sont avant tout à destination des familles.

Cartographie disponible à l'Office de Tourisme, dans les mairies et chez les hébergeurs sur crikwi.fr et ignrando.fr.

SENTIERS DE RANDONNÉE

Formation des référents balisage lors de deux jours de formation organisés avec la FF Rando.



RÉSEAU DES BIBLIOTHEQUES DU PAYS DES ACHARDS

NOUVEAUTÉS 2018

Renouvellement du marché d'acquisition de documents :

- Librairie Mollat pour les livres adultes et les fonds thématiques
- Librairie 85000 pour les livres jeunesse et la BD

Augmentation des modalités de prêts depuis le 01/09/2018 :

- **5 documents** (livres ou revues)
- **2 CD**

ANIMATIONS 2018

Saison des livres

5e édition de la Saison des livres sur le thème du Cirque,

11 animations programmées dont 5 menées par les bénévoles des bibliothèques,

2 expositions,

407 participants.

Bébés lecteurs

47 séances d'accueil des Bébés lecteurs,

853 enfants et leurs parents ou assistants maternels accueillis,

21 séances animées par le Relais des Assistants Maternels et 26 séances par les bénévoles des bibliothèques de La Chapelle-Achard, La Mothe-Achard et Saint-Julien des Landes.



Le Réseau en chiffres :

- **9** bibliothèques et 1 médiathèque,
- **2** agents professionnels et **153** bénévoles,
- **1 231 m²** de surface dédiée aux livres, à la musique, au numérique et aux différentes formes culturelles,
- **26h30** d'ouverture hebdomadaire du lundi au samedi,
- **47 939** documents disponibles à l'emprunt dont :
42 791 livres, 1205 CD et 40 abonnements
- **66 157** prêts (+ 8% par rapport à 2017). **70%** des prêts concernent des ouvrages à destination de la jeunesse,
- **3 205** emprunteurs actifs soit **16,8 %** de la population du territoire (moyenne nationale : 12 %)
- **582** nouveaux inscrits,
- **3234** documents achetés en 2018 pour un montant de **36 778€**.

Budget annuel de 88 730 € dont :

36 800 € pour les acquisitions et 6100 € pour les animations

PÔLE ENFANCE JEUNESSE

Transport scolaire / Scolaire / Restauration scolaire / Accueils périscolaires / Accueils de loisirs / Relais Assistants Maternels

TRANSPORT SCOLAIRE

1 024 inscrits à la rentrée scolaire 2018/2019, soit 9% de plus qu'en 2017. Demande de 3 cars supplémentaires à la Région.

Après une baisse des effectifs en 2017, (départ de Saint Mathurin) on constate un retour au niveau de 2016. En effet, les effectifs du collège public Jacques Laurent ont augmenté de près de 80 élèves en raison de l'ouverture de nouvelles classes.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR BASSIN

- La Roche-sur-Yon : 216 élèves
- Les Sables d'Olonne : 176 élèves
- Les Achards : 632 élèves

On constate une hausse des incivilités en 2018 : 22 sanctions en 2017 contre 33 en 2018, avec davantage d'exclusions temporaires.

TRANSPORT VERS LE CENTRE AQUATIQUE

Le transport vers le Centre Aquatique reste pris en charge par la Communauté de Communes pour les familles dont les enfants sont en CP-CE1 et CE2, pour un montant de **18 500 €** (10 à 11 séances par classe concernée).

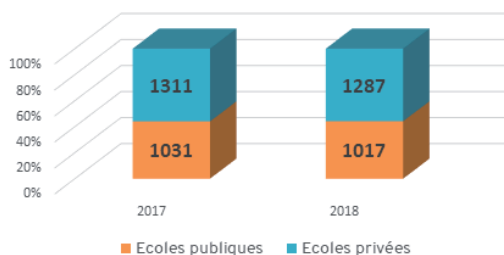
SCOLAIRE

L'année scolaire 2018/19 est marquée par le retour à la **semaine de 4 jours**, à compter de septembre 2018, avec de nouveaux horaires au sein des écoles publiques. Cela implique la réorganisation de nombreux agents travaillant sur le temps scolaire, méridien et parfois sur le temps périscolaire.

ÉCOLES PRIVÉES / FORFAIT OGE

La Communauté de Communes participe aux frais de fonctionnement des écoles privées. Pour des raisons d'équité, elle reverse aux OGE l'équivalent des frais de fonctionnement par élève de l'école publique. A savoir, **739 000 € en 2018**.

Evolution des effectifs des écoles privées et publiques



SORTIES PÉDAGOGIQUES ET ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

En 2018, la Communauté de Communes a souhaité verser un forfait, par enfant présent au 1er janvier, afin de participer au financement des activités et des sorties pédagogiques pour toutes les écoles du territoire. Ainsi, en 2018, **54 117 €** ont été versés aux écoles.

Subventions versées aux associations de parents : 200 euros x 18 associations = **3 600 €**

MUSIQUE ET DANSE

La Communauté de Communes a également proposé à toutes les écoles le dispositif « Musique et danse » du Conseil Départemental. 17 écoles sur 18 ont participé.

RESTAURATION SCOLAIRE

- 9 restaurants scolaires
- 2 518 enfants inscrits (soit 377 de plus qu'en 2017)
- 1 800 repas / jour

Budget des restaurants scolaires : 1 551 327 € en 2018 (+42,4 %/ 2017).

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En 2018, les cuisiniers des restaurants scolaires de Saint-Julien-des-Landes et Sainte-Flaive-des-Loups ont travaillé sur le gaspillage alimentaire, en partenariat avec l'ADEME et la Chambre d'Agriculture. Ils ont mis en place de nombreuses actions pour lutter contre le gaspillage avec les enfants et les Conseils municipaux des enfants. Les résultats de cette opération se sont révélés positifs avec des baisses significatives des restes alimentaires dans chaque restaurant scolaire.

Un spectacle à destination des enfants sur ce thème a été organisé le 21 novembre à Nieul-le-Dolent.



ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

- 7 accueils périscolaires communautaires
- intégration de **Beaulieu-sous-la-Roche** en janvier 2018
- 1 471 enfants inscrits
- 107 000 heures vendues.

Le retour à la **semaine de 4 jours** scolaires a nécessité une forte réorganisation des accueils périscolaires. Les horaires d'ouverture ont été revus en fonction de la fréquentation.

Accueil	Matin	Après-midi
La Chapelle-Hermier	7h15-8h45	16h15-18h45
Girouard	7h15-8h30	16h-18h45
Ste-Flaive-des-L.	7h15-9h	16h30-18h45
Beaulieu-ss-la-R.	7h15-9h	16h30-18h45
Les Achards (LMA)	7h15-8h45	16h30-18h45
Les Achards (LCA)	7h15-8h45	16h30-18h45
St-Georges-de-Pdx	7h30-8h45	16h30-19h
St-Julien-des-L.	Familles rurales	Familles rurales
Nieul-le-Dolent	Familles rurales	Familles rurales
Martinet	Familles rurales	Familles rurales



ACCUEILS DE LOISIRS

- 4 accueils de loisirs communautaires pour les 3-11 ans et 2 accueils 11-17 ans, dont l'accueil de Beaulieu-sous-la-Roche devenu communautaire en janvier 2018.
- Plus de **1 400 enfants** inscrits,
- Plus de **138 000 heures** vendues.

RÈGLEMENTATION, DES CHANGEMENTS IMPORTANTS ONT MARQUÉ 2018

- retour à la semaine de 4 jours scolaires.
- fin du PEDT, taux d'encadrement restreint.
- déclaration des mercredis en accueil périscolaire en gardant le même taux d'encadrement. Pour les accueils périscolaires dépassant les 50 enfants, le directeur n'est pas inclus dans le taux d'encadrement, ce qui a engendré des réorganisations sur certains accueils.
- plus de déclaration d'accueil en multi-sites, obligation d'avoir un directeur par accueil.



LES PRINCIPAUX PROJETS RÉALISÉS EN 2018

- **4 stages PASS** mis en place pour les CM1 et CM2, qui fréquentent moins les accueils : PASS'sport, PASS 2.0, PASS'ton vélo et PASS'toque, 88 enfants accueillis.
- Mise en place d'un **web radio** à l'accueil de loisirs Arc en Ciel intitulée **WRRAP** : « Web Radio Rire Actualité Populaire ». Plusieurs émissions ont été enregistrées et mises en ligne.
- Trame commune pour les supports de communication pour les séjours et les plannings.
- Organisation de **séjours en commun**. Le montage – démontage du campement ne se fait qu'une seule fois. Cette organisation permet également d'avoir le choix entre 4 lieux différents et de regrouper des camps à petits effectifs. 372 enfants participants.
- **Ouverture à Noël** : l'accueil de loisirs Arc en Ciel a accueilli les familles la première semaine des vacances avec une équipe d'animateurs différente chaque année. La deuxième semaine des vacances a été assurée par les accueils Familles Rurales. En 2017 : 24 inscrits et 570 heures vendues, en 2018 : 32 inscrits et 688 heures vendues.

SUBVENTIONS FAMILLES RURALES

3 accueils de loisirs sont gérés par Familles Rurales, Martinet, Nieul-le-Dolent et Saint-Julien-des-Landes et reçoivent une subvention de la communauté de communes.

Elle s'élève à **214 600 € en 2018** (contre 170 000 en 2017). L'augmentation s'explique par la fin des contrats aidés et par une hausse de fréquentation notamment à Saint-Julien-des-Landes.

RECETTES ET FACTURATION DES SERVICES ENFANCE-JEUNESSE, HORS TRANSPORT SCOLAIRE : 1 196 750 €

Reste à recouvrer en trésorerie : 33 500 €, soit 2,8 % des recettes.

85 % des paiements se font de manière dématérialisée.

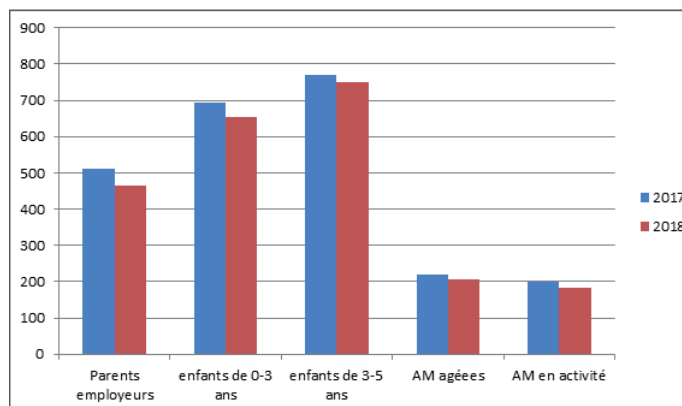


RELAIS ASSISTANTS MATERNELS FARANDOLE

Service gratuit à destination des (futurs) parents employeurs et des assistants maternels (AM).

Les éducatrices accompagnent :

- les parents dans leur projet de garde ou dans leur fonction d'employeur d'AM,
- les assistants maternels dans leur quotidien avec les jeunes enfants ou leurs employeurs.



On constate en 2018 qu'il y a plus d'arrêts définitifs des AM (retraite, arrêt du métier...) que de nouvelles AM agréées.

Lieu d'accueil, d'écoute, d'échange et d'information

Les éducatrices ont rencontré en 2018, **92 familles et 22 AM**. Le service est de mieux en mieux identifié comme un lieu d'information par les parents qui recherchent un mode de garde sur le territoire.

Lieu d'éveil, de socialisation et de découvertes pour les jeunes enfants accompagnés par les AM

181 matinées d'éveil réparties sur le territoire, (142 en 2017) dont :

On constate par ailleurs une augmentation de la participation et de l'implication des AM aux temps d'accueils collectifs.

- 32 ateliers motricité libre
- 2 ateliers « Patouille », 8 « cirque », 9 « éveil musical »
- 21 matinées en bibliothèques
- 2 spectacles, 1 balade contée
- 4 matinées avec le trio parents/enfants/AM dans le cadre de la Grande Semaine de la Petite Enfance
- 2 ateliers d'éveil psychomoteur
- 90 matinées d'éveil

Lieu d'accompagnement à la professionnalisation

7 soirées adultes pour les AM :

- 5 groupes d'analyse de la pratique
- 1 soirée bilan de l'année
- 1 soirée fabrication d'instrument de musique

2 soirées adultes parents et AM :

- 1 soirée juridique sur les congés payés
- 1 soirée diffusion du film « le maître est l'enfant » (pédagogie MONTESSORI)



CAFÉ-POUSSETTE

Il s'agit d'une matinée parents/enfants qui offre un espace d'accueil, d'écoute, de paroles et de jeux. Une matinée par mois en période scolaire, à l'accueil périscolaire de Saint-Georges-de-Pointindoux.



9 matinées ont été proposées en 2018. 27 enfants accueillis dont 14 enfants de moins d'un an lors de leur première venue, 13 nouvelles familles ont été accueillies et la majorité ont participé à plusieurs séances.

Situation des familles qui fréquentent le lieu

- 6 mamans en activité professionnelle (10 à partir de septembre)
- 11 mamans en congé parental (7 à compter de septembre)
- 6 mamans en recherche d'emploi.

Rôle des accueillantes du café-poussette

Accompagner le parent à exercer sa fonction parentale.

Cela signifie d'être aidant si nécessaire afin que le parent soit en mesure de respecter les règles du lieu et de la vie sociale, poser des limites à son enfant, de s'en séparer peu à peu, d'adopter une attitude attentive et accompagnante envers son enfant, répondre à ses besoins, être en capacité de demander de l'aide.

Favoriser la socialisation de l'enfant. Le lieu permettra à l'enfant d'apprendre à se séparer peu à peu de son parent, jouer et/ou entrer en relation avec d'autres enfants et d'autres adultes, à respecter des règles.

Favoriser l'autonomie de l'enfant car il va être amené à prendre des initiatives, investir l'espace, exprimer des besoins, des demandes.

L'objectif est que les parents (re)prennent confiance en eux, sortent de chez eux ou de s'autoriser à sortir.

REAAP* (*Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents)

Le **REAAP** réunit les partenaires et les parents qui, dans leur travail, leur action et leur implication souhaitent offrir à tous les parents des espaces de paroles, d'écoute, d'échanges et de conseils autour de leurs préoccupations, leur quotidien, leur envie d'agir pour le bien être de leur enfant.

Crée en 2017, le REAAP du Pays des Achards s'est réuni 3 fois en 2018 (11 institutions représentées et 27 personnes différentes présentes).

Les 3 réunions ont permis aux acteurs présents de réfléchir sur les relations entre les parents et l'école.

JOURNÉE « 1,2,3 FAMILLES »

Le 21 avril 2018, environ 200 personnes (adultes et enfants) se sont retrouvées autour de jeux de société, d'atelier de médiation animale, sophrologie, massages.

Deux conférences ont été proposées.

NOMBREUX ATELIERS TOUTE LA JOURNÉE,
POUR TOUTE LA FAMILLE !
ESPACES JEUX • CONFÉRENCES

1, 2, 3, familles

Des clés pour mieux vivre ensemble

Rens. : www.cc-paysdesachards.fr



SAMEDI 21 AVRIL 2018
9h30 à 17h, Espace Culturel,
Les Achards (La Mothe-Achard)

ACCÈS LIBRE ET GRATUIT

PÔLE URBANISME

Service commun d'instruction du droit des sols / Service planification urbaine et habitat

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Après trois années de fonctionnement, le service commun donne pleinement satisfaction : un service en lien direct avec les communes, proche des citoyens, attentif à la réalisation de chaque projet.

- En 2018, 542 dossiers traités pour la CC Pays des Achards. (620 en 2017)

Depuis 2015, la communauté de communes instruit 550 demandes d'urbanisme en moyenne.

- Dans ce cadre, le Pôle Urbanisme a mené 9 dossiers d'évolution de PLU.

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET DE L'HABITAT

La CCPA est compétente en matière de plans locaux d'urbanisme depuis le 1er janvier 2017.

Conformément aux objectifs fixés, le Conseil Communautaire s'est engagé le 18 janvier 2017 dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce PLUi vaudra également Plan Local de l'Habitat (soit PLUiH).

Cette année 2018 a permis aux neuf communes qui composent la CCPA, de débattre sur le projet de territoire, appelé Plan d'Aménagement et de Développement Durable et de préparer le plan de zonage et le règlement commun.

La procédure d'élaboration se poursuit pour s'achever début 2020 : le temps nécessaire pour construire ensemble le projet, en étroite concertation avec les habitants, les socio-professionnels et les administrations.

Visionnez la vidéo de présentation du PLUiH ici :

https://youtu.be/rKMmS_72JMO

Pour le volet habitat du PLUiH, une concertation est également engagée avec les bailleurs sociaux, Vendée Habitat et Vendée

Logement, ainsi qu'avec l'Etat et le Département de la Vendée pour engager la programmation future de nouveaux logements sociaux et un important programme de rénovation de l'habitat privé.



ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** est élaboré en lien étroit avec la Communauté de communes voisine Vendée Grand Littoral. L'année 2018 a permis aux élus d'arrêter les enjeux et objectifs de notre PCAET, puis de les décliner en programme d'actions concrètes.

Ce PCAET nous concerne tous : citoyens, services publics, entreprises. Remplacement de chauffages vétustes, isolation thermique, attention portée à la consommation électrique, préservation et valorisation du couvert végétal, pratique du vélo et transport en commun, production d'énergie photovoltaïque et éoliennes : tout est important ! C'est par des gestes quotidiens, parfois anecdotiques mais pourtant primordiaux, que nous réussissons, ensemble, à limiter le réchauffement climatique par les émissions des gaz à effet de serre.

PÔLE SERVICES TECHNIQUES

Environnement : Assainissement / Collecte et traitement des déchets -

Infrastructures : Patrimoine bâti / Voirie

ENVIRONNEMENT

SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le service est chargé de :

- conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif (ANC)
- contrôler les installations d'ANC.

LE SPANC SUR LE TERRITOIRE

Le budget du service doit être équilibré en recettes et dépenses, quel que soit son mode de gestion (art. L.2224-1 du CGCT), et est financé par la redevance des usagers.

TARIFS 2018 (TTC)

- contrôle de bon fonctionnement et d'entretien : 88 €
- contrôle de conception et d'implantation : 55 €
- contrôle de bonne exécution : 99 €
- contrôle de bon fonctionnement dans le cadre d'une vente immobilière : 143 €

La fréquence des contrôles de bon fonctionnement et d'entretien reste fixée à 6 ans.

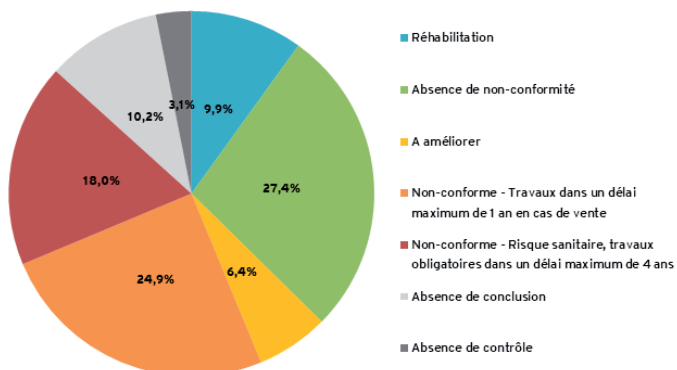
BUDGET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

En 2018, le budget assainissement collectif s'équilibre avec **21 941,36€ HT** en fonctionnement et **11 550€ HT** en Investissement.

Chiffres clefs sur 1980 installations d'assainissements non collectif

- **35** contrôles de conception et d'implantation ;
- **26** contrôles de bonne exécution ;
- **288** contrôles de bon fonctionnement et d'entretien ;
- **40** contrôles dans le cadre d'une vente immobilière.

Taux de conformité du parc ANC 2018



ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

Le service est chargé de :

- contrôler les raccordements au réseau public de collecte,
- la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées,
- l'élimination des boues produites.

En quelques chiffres, l'assainissement collectif sur le territoire c'est :

- **6 937 abonnés** (+3,48%)
- **595 505 m³** facturés (+ 6,02%)
- **137,82 km** de réseau de collecte (+2,36%)
- **22,724 km** de réseau de transfert (dont 5,8 km pour le transfert de Ste Flaive des Loups).
- **50 postes** de refoulement,
- **6 stations d'épuration** à boues activées
- **1 filtre** planté de roseaux
- **7 lagunes**, dont celle de Ste Flaive uniquement en secours du poste de transfert.

MODE D'EXPLOITATION DES OUVRAGES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'exploitation des postes de relevages et des stations d'épuration a été déléguée à VEOLIA Eau sur l'ensemble du territoire et ce jusqu'au 31 décembre 2022.

Le Service Public d'Assainissement Collectif (SPAC) conserve

- l'exploitation des réseaux (entretien par hydrocurage, travaux d'extension, de renouvellement ou réhabilitation),
- les contrôles des branchements.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Tarif unique sur l'ensemble du territoire depuis 2014.

La redevance assainissement collectif est indexée sur la consommation d'eau potable relevée au compteur. En cas d'absence de compteur (puits), un forfait de 35 m³/an/hab est appliqué.

- Abonnement : 55€TTC/an

- Consommation : 1,69 €TTC/m³

PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)

Elle s'applique à toute construction neuve ou existante, qui se raccorde au réseau d'assainissement. Elle s'élève à 1 800 € pour tout type d'habitation individuelle. Son montant est fixe depuis 2010.

CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS DANS LE CADRE DE VENTE IMMOBILIÈRE

Le contrôle doit être daté de moins de 3 ans au moment de la signature de l'acte de vente.

Depuis le 1er janvier 2017, ces contrôles sont exclusivement réalisés par le SPANC et facturés 88€ TTC.

REMBOURSEMENT DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT

Tarif forfaitaire de 2100 € TTC jusqu'à 6 mètres puis 180 € TTC par mètre supplémentaire.



ENVIRONNEMENT / ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En 2018, le budget assainissement collectif s'équilibre avec
1 267 161,50€ HT en Fonctionnement et 805 659,44€HT en Investissement.

DEPENSES		RECETTES
Fonctionnement	Régie : Exploitation et entretien des réseaux de collecte d'eaux usées, contrôles des branchements, travaux de raccordement. Délégation de Service Public (DSP) de l'exploitation, de la maintenance et de l'entretien des postes de relevage et des stations d'épuration.	<u>Redevance Assainissement</u> Taxe perçue sur la facture d'eau auprès de chaque logement raccordé au réseau. <u>Contrôle des raccordements dans le cadre de vente</u>
Investissement	<u>Travaux</u> : - Extension du réseau d'eaux usées à la Martinière à Nieul-le-Dolent. - Mise en séparatif du réseau d'assainissement – Rue du Cimetière/ Impasse de la Fontaine – Saint Julien des Landes. - Réhabilitation, sans ouverture de tranchée, du réseau de collecte de la Rue Georges Clémenceau - La Chapelle Hermier <u>Etudes</u> : - Réhabilitation, sans ouverture de tranchée, du réseau de collecte de la Rue de Nantes – Beaulieu-sous-la-Roche ; - Réhabilitation, sans ouverture de tranchée, du réseau de collecte des rues Pierre Gautron et Henri le Pot à Nieul-le-Dolent.	<u>Remboursement des frais de travaux de branchement</u> <u>Taxe de raccordement (PFAC)</u> Taxe due lors de tout nouveau raccordement au réseau. <u>Subventions</u> Agence de l'Eau Loire Bretagne.



ENVIRONNEMENT / COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le service collecte et traitement des déchets est chargé :

- des collectes d'ordures ménagères et emballages en porte à porte,
- des déchets déposés en Points d'Apports Volontaires (PAV),
- de la gestion des 4 déchèteries,
- de la prévention des déchets (actions)...



ORDURES MÉNAGÈRES

En 2018,

- Collecte tous les 15 jours, simultanée avec les emballages ménagers. Passage en collecte hebdomadaire sur la période estivale conformément à la réglementation.
- 11 colonnes d'apport volontaire à contrôle d'accès pour le dépôt d'ordures ménagères (carte GUIDOZ + 2.50€ le passage).
- **2 082 tonnes d'ordures ménagères collectées**, soit une production de 109.1 kg/hab en 2018 (pop. DGF) contre 109.7 kg/hab en 2017.

Les ordures ménagères sont traitées à l'usine mécano-biologique (TMB) du Château d'Olonne, où se fait la séparation des matières fermentescibles, des métaux et des ordures ménagères.

La part fermentescible est mélangée avec des déchets verts pour la fabrication de compost agricole. La part non valorisable est enfouie à l'installation de stockage des déchets non dangereux de Ste-Flaive-des-Loups.

EMBALLAGES MÉNAGERS

- Collecte tous les 15 jours, simultanée avec les ordures ménagères,
- **721 tonnes d'emballages collectés** en 2018, soit une production de 37.7 kg/hab en 2018 (pop. DGF) contre 33.91 kg/hab en 2017 ;
- 172.2 tonnes de refus de tri, soit une **moyenne de 21.18%** en caractérisation.
- Les emballages ménagers sont triés et conditionnés à VENDEE TRI, le centre de tri départemental du syndicat TRIVALIS situé à La Ferrière.

VERRE ET PAPIER

- 57 colonnes aériennes pour la collecte du papier,
- 76 colonnes aériennes pour la collecte du verre,

DÉCHÈTERIES

- 4 déchèteries gérées en régie ;
- Création de **deux locaux de stockage des objets réemployables** à destination de l'Ecocyclerie Yonnaise (Avril 2018 à la déchèterie des Achards et Juin 2018 à la déchèterie de Ste-Flaive-des-Loups). Toutes les typologies d'objets sont concernées : mobilier, vaisselles, objets déco, électroménager, puériculture...



- Les travaux de **rénovation de la déchèterie de Ste-Flaive-des Loups** se sont achevés au printemps avec une réouverture au public le lundi 4 juin 2018. Ce nouvel équipement est composé : d'une borne de contrôle d'accès, une plateforme déchets verts, un local pour les déchets dangereux, un local pour les déchets électriques et électroniques, un local pour les objets réemployables, 6 bennes à quai et des points d'apport volontaire pour le verre le papier et le textile.



PRÉVENTION DES DÉCHETS / ANIMATIONS

La Communauté de Communes poursuit son programme d'actions de prévention des déchets en partenariat avec l'ADEME et TRIVALIS (2016 - 2019) :

- **Lutte contre le gaspillage alimentaire** : de Janvier à juin 2018, accompagnement des restaurants scolaires de St-Julien-des-Landes et Ste-Flaive-des-Loups (cf p22 restauration scolaire)

- Acquisition de **3 broyeur à végétaux** pour une mise à disposition des communes afin de mutualiser des équipements coûteux pour les communes et diminuer les apports de déchets végétaux en déchèteries.
- Diagnostic des pratiques des services techniques des communes en matière de gestion des espaces verts et élaboration d'un plan de formation (2018/2019) : 1^{ère} session en Juillet 2018 « La taille en vert » (5 communes représentées sur 9)



- La Communauté de Communes a été partenaire du **Salon 0 déchet** qui s'est déroulé le 26 et 27 octobre 2018 au Bourg-sous-la-Roche (partenariat inter EPCI avec la Roche Agglomération et la Communauté de Vie et Boulogne)



FACTURATION DU SERVICE

- Le service est financé par la redevance incitative depuis 2014, composée d'une part fixe et d'une part variable ;
- Les tarifs sont stables pour la 6^{ème} année consécutive.
- Le tarif moyen de la RI est de **180.06 € / foyer en 2018**, contre *183 € en 2017 (*ERRATUM rapport d'activités précédent).

BUDGET 2018

Dépenses de fonctionnement : 1 686 402.15 €

Dépenses d'investissement : 949 395.69 €

INFRASTRUCTURES / PATRIMOINE BÂTI

La communauté de communes est propriétaire de plusieurs locaux, tels que le siège communautaire, les pôles santé, la Maison des Associations, la gendarmerie, le centre aquatique, les stations d'épuration, les déchèteries.

En 2018, les dépenses s'élèvent à :

- **937 703 € TTC** en investissement
- **68 507 € TTC** en fonctionnement (dépannages, maintenance, énergie...)

En 2018,

- **livraison de l'extension du siège**, après 8 mois et demi de travaux

- coût de l'opération (études et travaux) : **811 977€ TTC**.



INFRASTRUCTURES / VOIRIE

La communauté de communes est en charge des **313 km de voirie** de l'ensemble des communes (depuis 2014), hors agglomérations (d'intérêt communautaire) dont 7 km dans les zones d'activités. Les services techniques communautaires assurent les suivis techniques et financiers des travaux de voiries, hors pluvial et ouvrages d'art. Les travaux courants d'entretien des abords routiers, signalisation horizontale et verticale sont aussi pris en charge par la CCPA.

VOIRIE

- entretien préventif des voiries : maintien en état de toutes les voiries.

Dépenses de fonctionnement 2018 : **231 175 € TTC**.

- point à temps : prévention du faïençage, de fissures... les travaux sont réalisés sur toutes les voiries d'intérêts communautaire et certaines voiries de zones d'activité, entre avril et septembre.

Dépenses de ces travaux 2018 : **112 000 € TTC**.

TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS

Travaux directement sur la voirie et ses abords en intervenant sur les points suivants :

- Recalibrage, curage de fossés existants,
- Mise en œuvre de matériaux pour la structure de chaussée, les accotements,
- Réhabilitation de traversée de pluviale,
- Revêtement de chaussée en gravillons ou en enrobés

En 2018, la dépense d'investissement s'est élevée à **346 200 € TTC**.



ENTRETIEN DES ABORDS ROUTIERS ET DES SENTIERS DE RANDONNÉE

Passes de lamier, de débroussaillage et de fauchage.

L'intégralité de ces travaux est réalisée en régie par un premier agent à temps plein de janvier à décembre et d'un deuxième agent à temps plein d'octobre à mars. Ce dernier effectue principalement des missions de débroussaillage.

Centre Aquatique du Pays des Achards

Globalement, on constate un relatif maintien des fréquentations, malgré l'ouverture de 2 équipements similaires à Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Olonne-sur-Mer, avec **65 000 entrées**.

Le mois de juillet est moins favorable, avec un effet coupe du monde et une météo idéale pour la plage.

FRÉQUENTATION EN 2018

Entrées publiques

55%

Cours

25%

Scolaires

20%

En terme de recettes, de septembre à décembre, le niveau est rattrapé et dépasse même celui atteint en 2017 (295 918 € en 2018 et 292 888 € en 2017) Ces chiffres montrent un meilleur démarrage, depuis la rentrée 2018, avec notamment un meilleur taux de remplissage des cours. Les formules modulo et aqua pass (forfaits 5 cours au choix, en fonction des places disponibles) trouvent leur public et permettent également de mieux remplir les cours.





Escapades Printanières



Inauguration déchetterie de SFDL



Jaunay-Sûvales - Romualda Pirate



Point presse 123 familles



Inauguration de la Gendarmerie



Hivernales - Eclisse totale



Aquafitness



Gaspillage alimentaire



Point presse écocyclerie des Achards



Saison des livres - Atelier cirque



Spectacle du Ram



Visite de la Ministre Jacqueline Gourault